

## **DÉSORMAIS NOMMÉS : RPE - RELAIS PETITE ENFANCE**

### **RPE – Relais Petite Enfance**

Le RPE (Relais Petite Enfance) est un service municipal gratuit destiné aux parents/futurs parents, ainsi qu'aux professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles et gardes à domicile).

### **Qu'est-ce qu'un Relais Petite Enfance ?**

- Un espace qui facilite la mise en relation parents/assistant maternel et les accompagne pour les diverses formalités.
- Un lieu d'information, d'orientation et d'animation à destination des parents, des professionnels de l'accueil individuel (assistante maternelle, garde d'enfants à domicile ....) et des tout-petits.
- Il s'adresse aux parents et futurs parents en recherche d'un mode de garde.
- En choisissant d'embaucher une assistante maternelle ou une garde d'enfants à domicile, le parent devient employeur. Il peut trouver auprès du Relais Petite Enfance un accompagnement dans les démarches à accomplir, et des informations sur le cadre réglementaire en vigueur : droits et obligations.

Les Relais Petite Enfance sont des services basés sur des principes fondamentaux de neutralité et gratuité, agréés et principalement financés par la CAF et les collectivités.

### **Pour les assistantes maternelles**

Le RPE est à votre disposition pour vous aider dans l'exercice de votre profession et à votre écoute pour toutes problématiques liées à l'accueil de jeune enfant. Il met à votre disposition certains documents, comme un modèle de lettre report de renouvellement, d'extension ou dérogation.

### **Les démarches pour employer une assistante maternelle**

Auprès de la CAF devez faire une démarche unique auprès de la C.A.F dont vous dépendez, à la fois pour déclarer l'embauche de votre assistante maternelle et également pour obtenir la participation financière de la CAF à sa rémunération.

Consultez le formulaire de demande de complément de libre choix du mode de garde de la CAF ou de la MSA. Cette demande peut être faite sur support papier ou via internet.

Pour en savoir plus sur l'aide financière accordée par la CAF, consultez le document « Pajemploi : la prestation et mode d'emploi ».

La gestion du complément est assuré par un centre spécifique dénommé « PAJEMPLOI ». Vous pouvez vous inscrire en ligne sur [pajemploi.urssaf.fr](http://pajemploi.urssaf.fr) afin de bénéficier du complément de libre choix du mode de garde.



## PETITE-ENFANCE

Relais Petite Enfance

Centre Social Le Patio 7, rue des narcisses  
12850 Onet-le-Château

Lundi : 8h30 – 12h30 et 13h40 – 18h | Mardi : 8h15 – 12h15 et 14h – 19h | Mercredi : 8h30 – 12h30 et 13h30 – 16h30 | Jeudi : 8h15 – 12h15 et 13h30 – 16h30 | Vendredi : 8h30 – 12h30 et 13h30 – 17h30

0673513823

Itinéraire

Contact



Adresse utile : L'URSSAF à Rodez  
Tél : 05 65 77 80 00  
Site : <http://www.urssaf.fr>

En savoir plus sur le site Réseau Parents Aveyron **Relais d'Assistantes Maternelles d'Onet le Château – Réseau Parents Aveyron ([reseau-parents-aveyron.fr](http://reseau-parents-aveyron.fr))**



**HÔTEL DE VILLE D'ONET-LE-CHÂTEAU**

12, rue des coquelicots  
12850 - Onet-le-Château

[S'y déplacer](#)